

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1003 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 450.—
1/2 » » 235.—
1/4 » » 120.—
1/8 » » 62.—



Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Application de la préfabrication à la construction d'un barrage à voûtes multiples, par F. Panchaud, professeur, ing.-conseil.
Société suisse des ingénieurs et des architectes (section genevoise): Rapport d'activité.
Bibliographie — Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale — Documentation du bâtiment — Informations diverses.

APPLICATION DE LA PRÉFABRICATION À LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE À VOÛTES MULTIPLES LE BARRAGE DU MEFFROUCH, EN ALGÉRIE

par le professeur F. PANCHAUD, ingénieur-conseil au bureau A. STUCKY, Lausanne

L'application de la préfabrication dans la construc-
tion des barrages est exceptionnelle.

Le barrage du Meffrouch, en Algérie, est un des rares
ouvrages où cette technique a été utilisée d'une manière
systématique. C'est un ouvrage à voûtes multiples de
531 m de longueur en crête et de 25 m de hauteur au-
dessus du parfoille. Il est constitué par une succession
de 17 voûtes cylindriques inclinées, d'épaisseur cons-
tante égale à 0,80 m, écartées de 25 m et s'appuyant
sur des contreforts de 2,50 m de largeur. Les deux ailes
de l'ouvrage sont formées par des barrages-poids à
parements inclinés (fig. 1).

A part le barrage proprement dit, on doit signaler les
ouvrages annexes, l'évacuateur de crues sur la rive
droite, la tour de prise d'eau sur la rive gauche et la pas-
serelle de circulation au sommet des contreforts (fig. 11).

Le projet général du barrage a été dressé par le

Bureau Coyne, de Paris, qui en a défini les dimensions
principales. Les principes de l'exécution par préfabri-
cation ont été mis au point par l'Entreprise G. Safont
& C^{ie}, à Alger. Les travaux ont été exécutés dans des
conditions difficiles, pendant la période de la guerre
d'Algérie de 1957 à 1964. C'est une des raisons qui ont
amené l'entreprise à recourir à la préfabrication; il
était, en effet, incertain de pouvoir recruter en suffi-
sance le personnel qualifié exigé pour l'exécution d'un tel
ouvrage selon les méthodes traditionnelles. Grâce à la
préfabrication, il devenait possible de limiter le person-
nel spécialisé pour recourir à une main-d'œuvre cou-
rante.

Au moment où notre Bureau a été sollicité, l'ouvrage

¹ Exposé présenté lors des journées d'étude du Groupe des ingé-
nieurs des ponts et charpentes de la SIA des 17 et 18 novembre 1967
à Lausanne.